

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 1 (1843-1846)

Vereinsnachrichten: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel : N° 4

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
DE NEUCHÂTEL.

Section de la Chaux-de-Fonds.

Séance du 2 décembre 1843.

Présidence de M. Wurflein.

M. le Dr *Irlet* présente à l'assemblée un monstre humain bifemelle, né cette année à la Chaux-de-Fonds d'une femme primipare. Ce monstre, appartenant à l'ordre des diplogénèses monocéphales, a une tête, un tronc, se bifurquant au haut des hanches avec quatre extrémités supérieures et inférieures.

M. C. *Nicolet* met sous les yeux de la Société plusieurs touffes de blé multicaule (froment et seigle), qui lui ont été envoyées par M. Louvel, de Montbéliard, qui a découvert ce mode de culture, et qui le livrera prochainement à la publicité. Par ce procédé, chaque grain confié à la terre donne naissance à une plante multicaule; chaque touffe renferme de 25 à 100 épis au plus; l'examen des touffes permet de constater que chacune d'elles est le produit d'un seul grain de semence. C'est par des expériences répétées pendant plus de sept années consécutives que M. Louvel est arrivé à ces

résultats qui peuvent avoir une grande influence sur l'agriculture.

M. C. Nicolet communique l'extrait d'une note sur la girafe fossile d'Issoudun, lue le 27 novembre 1842 à l'Académie des sciences, par M. Duvernoy. Ce géologue dit entre autres que les ossemens d'Issoudun ne sont pas la seule trace de ce grand mammifère, en Europe, dans les temps antédiluviens; que M. Agassiz lui a montré, lors de son passage à Neuchâtel, au mois de septembre dernier, le moule en plâtre d'une incisive externe de cet animal, dont l'original fait partie de la collection paléontologique de M. Nicolet, pharmacien, à la Chaux-de-Fonds. M. Nicolet a effectivement découvert, en 1838, dans le terrain d'eau douce de la Chaux-de-Fonds, une incisive d'un grand mammifère. Elle ressemble à l'incisive externe de la girafe par un sillon et une échancrure, qui paraissent la diviser en deux, et par la présence d'une saillie interne. Le bord interne est fortement usé; le grand lobe est externe, le petit lobe est interne; c'est par conséquent le contraire de ce qui s'observe dans l'incisive externe de la girafe. En comparant récemment cette dent avec les fossiles du Jardin des Plantes de Paris, M. Nicolet s'est assuré qu'elle correspond à l'incisive médiane supérieur du *Lophiodon* de Lartet, découvert en 1838, par Lartet, à Simorre, dans le département du Gers.

M. le Dr Pury lit une notice sur une chute de grêle qu'il a observée au mois d'août dernier au bord du Doubs. Des grelons observés par lui, les uns étaient elliptiques, formés de couches concentriques alternativement opaques et transparentes; les

autres étaient sphériques, ou à peu près, composés de noyaux opaques soudés par de la glace transparente. M. Pury pense qu'on pourrait expliquer la formation des premiers, qu'il appelle *elliptiques* ou *concentriques*, par leur passage à travers des nuages alternativement électrisés positivement et négativement, et leur forme elliptique, par l'action simultanée de la pesanteur et d'un vent constant, qui aurait facilité la condensation autour du noyau. Les autres grelons, appelés par M. Pury grelons *agglomérés* ou *sphériques*, présentaient une forme arrondie et étaient formés par la soudure des grelons primitifs. Il les attribue à l'effet d'un tourbillon, qui arrondissait le grelon, en même temps que celui-ci s'accroissait aux dépens des plus petits grelons qu'il rencontrait dans sa chute. Ces deux espèces de grelons, dont quelques-uns dépassaient trois centimètres de diamètre, tombèrent pendant quelques instans chacune séparément.

M. le Dr *Droz* remarque que, d'après les observations qu'il a recueillies, aucune des deux espèces de grelons complexes n'est tombée au haut de la Côte, élevée d'environ 1300 pieds au dessus du niveau du Doubs, mais que les seuls grelons qu'on y ait observés, étaient simples.

M. le Dr *DuBois* communique le fait pathologique suivant : Une jeune fille qui était convalescente de la fièvre typhoïde, eut une parotide s'étendant des deux côtés de la mâchoire, à la suite de laquelle se développa un trismus très-intense, qui l'empêcha d'ouvrir la bouche pendant une huitaine de jours. Lorsqu'elle commença à mieux aller, elle rejeta, le 30 novembre, une portion de chair de quatre à

six lignes de diamètre , que M. DuBois ne savait comment expliquer. Le lendemain , ayant pu parvenir à ouvrir la bouche de cette jeune fille , il s'aperçut qu'une portion du voile du palais du côté droit , avec la luette , avait été détachés des parties avoisinantes , par une suppuration gangréneuse critique , et que le morceau de chair qu'il avait observé la veille , coïncidait parfaitement avec le manque de substance qu'il avait alors sous les yeux. Deux jours après cette communication , cette jeune fille rejeta de nouveau une masse de chair qui paraît s'être séparée de la même manière que la première et appartenir à la muqueuse des fosses nasales. La voix , qui était très-nasillarde avant ces rejections , l'est encore bien davantage actuellement.

D^r PURY , secrétaire.

Séance du 18 décembre 1843.

Présidence de M. Wurflin.

M. le D^r Pury présente plusieurs exemplaires de la *Dentaria heptaphyllos* L. trouvés par lui au haut du chemin blanc (Chaux-de-Fonds). Il fait remarquer que le nombre sept des folioles est bien loin d'être aussi général qu'on le pense. Leur nombre varie de 5 à 9 ; aucun des exemplaires qu'il a réunis , et qu'il n'a nullement choisis , n'a toutes ses feuilles pourvues de sept folioles ; les feuilles radicales dépassent ordinairement ce nombre , et les supérieures ne l'atteignent pas ; par conséquent l'épithète de *pinnata* , que Lamarck a donnée à cette plante , et que M. Godet lui a

conservée dans son énumération des plantes du canton de Neuchâtel, est bien mieux appropriée que celle de *heptaphyllos* L.

M. le Dr *Pury* lit une notice sur le traitement des fractures de la clavicule. Après avoir esquissé les causes et le diagnostic de cette fracture, et après avoir passé en revue les bandages ou appareils les plus connus qu'on a employés pour contenir cette fracture et en particulier ceux de Dessault, Boyer et de M. Mayor qu'il considère comme le plus simple et le plus universellement employé à l'heure qu'il est; après avoir rappelé les inconvénients de ces bandages, dont les principaux sont les escarres de mauvaise nature qui se forment quelquefois sous l'aisselle, la compression de la poitrine et l'impossibilité de fixer l'appareil sans qu'il se desserre, M. de Pury passe à la description d'un bandage inventé par M. le Dr Droz, en 1820, à l'occasion d'une escarre profonde qui s'était formée sous l'aisselle d'un jeune homme dont la clavicule était fracturée, et auquel il avait appliqué l'appareil de Dessault. Cet appareil exécuté par M. Florian Ducommun, mécanicien, père du blessé, et qu'il a perfectionné plus tard lui-même, d'après les conseils de M. Droz, est formé d'une tringle ou attelle en bois composée de deux pièces superposées, longues de 12 à 13 pouces, pouvant s'allonger en glissant l'une sur l'autre, et se fixer l'une contre l'autre au moyen de vis. Aux extrémités de cette tringle s'adapte par le milieu et à angle droit une pièce de fer longue de 6 à 7 pouces, qui supporte à ses deux bouts un tube également en fer. De longues broches à tête plate s'im-

plantent à vis dans ces tubes , et servent à fixer à l'appareil des pièces de fer courbées dans le milieu et plates aux extrémités. Pour fixer l'appareil convenablement , on donne à la tringle une longueur en rapport avec la longueur du dos du blessé. On place chaque épaule entre les deux tubes correspondans , garnis extérieurement de peau , pour éviter les lésions. La pièce de fer, courbée dans le milieu , est vissée alors au moyen de broches sur chaque épaule , qui se trouve garantie des lésions par des coussins carrés. Un long coussin cunéiforme se place également entre l'épaule et l'épine dorsale , sur laquelle s'appuie tout l'appareil. En vissant les broches dans les cylindres , on ramène les deux épaules en haut et en arrière , et on peut ainsi facilement maintenir en contact les deux fragmens.

M. *Pury* présente un dessin géométrique de l'appareil, exécuté par M. Favre , et l'appareil lui-même , tel que M. Ducommun le lui a fait connaître. Il termine cet exposé en indiquant les avantages que cet appareil a *à priori* sur les autres (ne l'ayant jamais lui-même appliqué), et qui sont : liberté complète des mouvemens de la poitrine , de ceux de l'avant-bras et d'une partie de ceux du bras ; immobilité des épaules et de l'appareil composé de pièces solides ; moins de points en contact avec l'appareil (ici il n'y a que la partie antérieure de chaque épaule et l'épine dorsale qui soient soumises à une pression) ; point de compression à l'aisselle , et une extension de l'épaule plus grande que pour aucun autre appareil.

Dr PURY, secrétaire.

Séance du 11 janvier 1844.

Présidence de M. Wurflein.

M. *Pury*, Dr, lit une notice sur les ruminans humains et particulièrement sur la conformation singulière de l'estomac d'un individu affecté de ce vice, qu'il a disséqué à Zurich, et que M. Arnold a décrit dans le premier cahier de son ouvrage intitulé « *Bemerkungen über den Bau des Hirns und Rückenmarks*, etc. Zurich, 1838 ».

M. *DuBois*, Dr, dit à cet occasion qu'il a vu et disséqué à Bicêtre un homme dont l'estomac était en partie dans le sac d'une hernie inguinale, et qu'en faisant avaler de l'eau au malade, le bruit que cette eau causait en tombant dans l'estomac assurait le diagnostic de la tumeur du sac.

M. *Droz*, Dr, ajoute qu'étant chirurgien-major du 5^e département, il avait dû réformer un homme dont l'estomac sortait par une hernie de la ligne blanche, au-dessous de l'appendice xyphoïde.

Dr *PURY*, secrétaire.

Séance du 25 janvier 1844.

Présidence de M. Wurflein.

M. le Dr *Droz* lit un mémoire d'un intérêt tout particulier pour les membres de la section et pour les habitans de la Chaux-de-Fonds, sur l'insalubrité des eaux de cette localité et sur les moyens d'y remédier.

Après avoir rappelé que l'hygiène de notre ville a déjà éprouvé une grande amélioration, par l'éloignement des abat-

toirs, M. Droz dit qu'il en reste de plus grandes à faire, en assainissant nos rues étroites, nos maisons hautes et mal aérées, en imprimant un autre cours aux eaux des égouts, mais surtout en nous procurant une eau saine et légère, à la place des eaux malsaines, chargées d'immondices, que nos puits fournissent, et à la réparation desquels on consacre chaque année des sommes considérables, tandis qu'il serait bien moins coûteux de faire arriver des eaux limpides et saines. Tous les observateurs peuvent se convaincre de l'insuffisance des puits et des citernes pour fournir de la bonne eau; en effet, ces eaux sont stagnantes dans des réservoirs mal propres, mal construits, qui laissent filtrer les immondices des canaux voisins; elles ne proviennent pas de sources, mais sont l'expression des eaux de la vallée, qui entraînent avec elles toutes les matières animales qu'elles dissolvent ou tiennent en suspension. Dans les citernes mêmes qui reçoivent l'eau des toits, combien de matières animales et végétales n'y voit-on pas? Quand on les cure, on trouve souvent un dépôt d'immondices de deux ou trois pieds d'épaisseur, qui couvre le fond. La santé des personnes qui s'abreuvent de pareilles eaux devait nécessairement en souffrir; aussi a-t-on vu que les habitants de la rue du Soleil et des rues environnantes, qui buvaient l'eau des puits les plus infectés, dans lesquels la présence des matières animales et végétales en putréfaction était plus que suffisamment prouvée par la coloration opaline de l'eau, par le dépôt grisâtre qui se faisait lorsqu'on laissait l'eau dans un verre pendant quelques heures, par la pellicule grise qui se for-

mait dans le verre , lorsqu'elle y séjournait quelques jours , par une décomposition analogue à la fermentation qui se formait également au bout de quelques jours , sans compter les réactifs chimiques, qui tous décelaient la présence abondante de ces matières ; on a vu , dit-il , que ces habitans ont été la proie d'une épidémie de fièvre typhoïde , qui a sévi au printemps de l'année dernière , et qui a fait un grand nombre de victimes. Cette épidémie , caractérisée par des tremblemens dans les membres , des alternatives de chaud et de froid , un pouls petit et très-fréquent, une vive douleur dans l'épigastre, des petéchie sur le ventre et sur la poitrine , une langue sèche et noire , des délires , commençait presque toujours par des diarrhées de mauvaise nature , qui devenaient plus tard sanguinolentes et ichoreuses, et qui, dans le commencement, cessaient ou revenaient, suivant que les malades faisaient usage d'eau de fontaine ou de l'eau du puits qui était à leur proximité , et dont l'eau , analysée par M. C. Nicolet , et plus tard par M. Ladame, contenait une énorme proportion de matières animales en putréfaction. M. Droz cite une preuve de cette assertion dans les maisons Soguel et Béguin , dont les habitans , quoique dans le foyer de l'épidémie , n'en furent pas atteints , et cela parce qu'ils faisaient usage exclusivement de l'eau d'un autre puits. Parent-Duchâtelet dans son ouvrage sur l'hygiène, dit qu'il fut surpris de la quantité de malades qu'avait toujours la prison St Lazare ; il attribue cette cause à la mauvaise qualité de l'eau que buvaient les détenus , et qui venait d'une citerne, de Belleville et des Près St Gervais , où elle se chargeait également d'une quan-

tité de matières animales. Il dit en outre que Schwilgué et Pinet avaient déjà reconnu cette cause vingt ans auparavant.

La cause du mal une fois reconnue, il s'agit d'y porter un remède efficace? Sera-ce en affectant des sommes énormes à l'écurement et à la bonification des puits? Cela ne ferait que pallier le mal sans le guérir. Quoique la vallée de la Chaux-de-Fonds ne soit pas dominée par de hautes montagnes, il y a cependant de bonnes sources dans le voisinage, dont on en amènerait facilement l'eau au moyen de tuyaux en bois ou en fer fondu. Des puits artésiens pourraient aussi être creusés dans le pré qui appartient à la famille de M. Droz, près de celui de M. Wurflein, près de la Combe-Gruerin ou dans telle autre localité déterminée par la géologie. Quant à l'eau de la Ronde, qu'on pourrait faire remonter par une machine quelconque, M. Droz est persuadé qu'elle n'est, comme celle des puits, que l'expression de la vallée; d'ailleurs le prix élevé des machines serait une raison pour faire rejeter ce moyen, lors même que cette eau serait pure. On pourrait peut-être amener les eaux depuis le contour de Suze ou depuis Boinod, mais il faudrait pour cela une galerie qui viendrait aboutir aux Petites Crosettes; on aurait affaire alors à un projet si dispendieux qu'on ne pourrait l'exécuter qu'en faisant passer par cette galerie une route pour le Val de St-Imier. Il y a une troisième alternative, c'est d'amener à la Chaux-de-Fonds les sources des Crosettes de la Sagne et des Roulets, projet que toutes les personnes sensées adopteront, quand on saura que M. d'Osterwald a trouvé depuis la place de la

Chaux-de-Fonds au Cernil-Bourquin , sur une longueur de 3477 mètres, une pente de 118^m 23 , qui est plus que suffisante pour faire arriver les eaux aux endroits les plus élevés de la Chaux-de-Fonds , et que, d'un autre côté , les experts garantissent une quantité d'eau suffisante dans ces localités pour alimenter douze fontaines , soit pour livrer 12,000 pots par heure. Il s'agirait seulement pour ramasser ces eaux de faire aux sources des Roulets un fossé d'une dizaine de mètres de profondeur, sur 200 de longueur, et de réunir ces eaux aux belles sources des Crosettes. M. Tanninger, fontainier vaudois , a fait, à la demande de M. Robert-Jeanrenaud, des recherches à ce sujet. M. Droz termine son mémoire en annonçant que les nivellemens fournis par M. d'Osterwald sont à la disposition de toutes les personnes qui voudront les consulter.

M. *DuBois* et quelques autres personnes indiquent comme causes secondaires de l'épidémie qui a sévi à la Chaux-de-Fonds, le peu de pente du centre du village, qui fait que les immondices restent trop long-temps dans les canaux, les boues éternelles des rues, le brouillard d'été qui vient de l'étang de la Ronde, la stagnation des eaux de cet étang qui est le réceptacle des immondices de la localité, la proximité des terrains marécageux qu'on remue souvent, la mauvaise distribution des conduits d'égoûts, les maisons hautes et les rues étroites, souvent si malsaines que le soleil n'y pénètre jamais, et surtout l'avidité des entrepreneurs qui livrent les maisons aux locataires quelques semaines après qu'on en a bâti les fondemens, sans que les murs et le bois aient eu le temps de sécher.

Dr PURY, *Secrétaire.*

Séance du 8 février 1844.

Présidence de M. Wurflein.

M. le Docteur *Pury* lit une note sur une amputation guérie naturellement sur un chevreuil. L'amputation qui avait eu lieu un peu au dessous de l'articulation carpo-métacarpienne droite, s'était guérie d'elle-même avec une cicatrice triangulaire. Les nerfs atrophiés se terminaient en s'aplatissant et en s'élargissant dans le tissu cellulaire nouveau qui entourait le moignon ; les vaisseaux également atrophiés ne montraient que fort peu d'anastomoses ; les tendons avaient contracté pour la plupart des adhérences avec le tissu cellulaire de nouvelle formation, d'autres se terminaient brusquement dans leurs gâines, sans avoir contracté d'adhérences, et les os se terminaient par des saillies arrondies, imperméables au scalpel.

M. *C. Nicolet* lit une notice sur les oiseaux européens de Macao. Surcent vingt-quatre oiseaux appartenant à soixante-dix-huit espèces tous tués et préparés par notre compatriote M. Henri Racine, à Macao, pendant les hostilités entre l'Angleterre et le Céleste-Empire, en 1839 et 1840, et dont il a fait don au musée de l'Union, se trouvent vingt-cinq espèces identiques avec celles d'Europe. Macao, situé par le 22° 14' 44'' latitude nord et par le 111° 15' 0'' longitude orientale, s'étend avec quelques jardins et une petite forêt, sur une presqu'île séparée de l'île de Hiang-Chan, par une muraille que les Européens n'osent franchir. L'archipel dont l'île de Hiang-chan fait partie, situé entre le Japon, les Philippines, les îles de la Sonde et les Moluques, est fré-

quenté par les oiseaux erratiques de ces grandes îles et par quelques-uns de la Nouvelle-Hollande ; les oiseaux sédentaires du continent chinois s'y trouvent aussi. Parmi ces oiseaux , il y en a qui sont tellement ressemblans à ceux d'Europe, que l'examen le plus minutieux ne permet pas de les en distinguer, malgré les différences de climat, de latitude et de hauteur au-dessus de la mer.

Quelques naturalistes ont déjà constaté ce fait. Sonnerat a trouvé en Chine la pie et plusieurs autres oiseaux d'Europe. Mauduyt observe dans son ouvrage que certains oiseaux sédentaires diurnes se trouvent sous les zones tempérées , à de grandes distances, dans l'ancien et le nouveau monde, presque sous le même parallèle , quoiqu'on ne les trouve pas dans les régions intermédiaires. Il cite en Chine le martin-pêcheur commun , le grimpereau de muraille , la pie , le gros bec commun , le friquet , le troglodite commun , la pie-grièche grise , le jaseur , les corbeaux , le roitelet commun , la petite poule d'eau , le canard à longue queue , le chipeau , le souchet , le garrot , la bernache , le cigne , plusieurs autres canards, quelques harles , le pélican , etc. MM. de Siebold et Bürger, tous deux Hollandais , ont mis hors de doute la coexistence d'un grand nombre d'oiseaux en Europe , dans le Japon et dans la presqu'île de Corée. Temminck en donne la liste montant à cent neuf espèces et cinq variétés. M. Callery, naturaliste français , qui a accueilli avec bienveillance M. Racine et lui a rendu de grands services sous le rapport de la taxidermie , signale aussi la présence d'oiseaux européens dans l'archipel de Tchu-San.

Parmi les oiseaux d'Europe collectés par M. Racine , à Macao , il en est plusieurs qui n'ont pas encore été cités dans ces parages , outre le martin-pêcheur pie (*Alcedo rudis* L.) qui se trouve à Macao et accidentellement dans les îles de la Grèce , le martin-pêcheur ordinaire , très-commun en Chine , qui est , d'après Temminck , le martin-pêcheur du Bengale.

Voici la liste des oiseaux envoyés de Chine par M. Racine , et qui se retrouvent dans l'Europe centrale :

Hibou brachyote (*Strix brachyotus* Lath.)

Pie (*Corvus Pica* Linn.)

Merle bleu (*Turdus cyanus* Gmelin.)

Bergeronnette grise (*Motacilla alba* Linn.)

Pipit des buissons (*Anthus arboreus* Bechst.)

Gros-bec friquet (*Fringilla montana* Linn.)

Pic épeiche (*Picus major* Linn.)

Colombe tourterelle (*Columba turtur* Linn.)

Glaréole à collier (*Glareola torquata* Meyer.)

Pluvier doré (*Charadrius pluvialis* Linn.)

Pluvier à collier interrompu (*Charadrius cantianus* Lath.)

Vanneau huppé (*Vanellus cristatus* Meyer.)

Héron garzette (*Ardea garzetta* Linn.)

Héron bihoreau à manteau noir (*Ardea nycticorax* Linn.)

Héron grand-butor (*Ardea stellaris* Linn.)

Héron blongios (*Ardea minuta* Linn.)

Bécasseau canut ou maubèche (*Tringa cinerea* L.)

Chevalier gambette (*Totanus calidris* Bechst.)

Chevalier sylvain (*Totanus glareola* Temm.)

Chevalier aboyeur (*Totanus glottis* Bechst.)

Bécassine ordinaire (*Scolopax gallinago* Linn.)

Grèbe castagneux (*Podiceps minor* Lath.)

Canard siffleur (*Anas Penelope* Linn.)

Canard souchet (*Anas chrypeata* Linn.)

Canard sarcelle d'hiver (*Anas crecca* Linn.)

M. le docteur Pury lit un mémoire intitulé : *Quelques réflexions sur la police médicale du canton de Neuchâtel*. Il voudrait 1^o que les pharmaciens fussent tenus de refuser toutes les ordonnances dans lesquelles on emploierait d'autres dénominations que celles en usage dans la pharmacopée prussienne, ou dans le code français, qui peut être regardé comme semi-officiel.

2^o Que pour éviter des malheurs, les médecins se conformassent à la prescription de la pharmacopée prussienne pour les remèdes dangereux, en ajoutant le signe convenu (!), toutes les fois qu'ils prescrivent un médicament à une dose plus forte que celle que cette même pharmacopée a prescrite.

Dans la seconde partie de son mémoire, M. Pury s'attaque à la masse d'empiriques des deux sexes qu'on voit surgir de tout côté dans le pays. Il envisage le règlement sanitaire comme insuffisant, et pense qu'il devrait comprendre des clauses pénales.

Dr PURY, secrétaire.
